



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

croissance

Question écrite n° 19329

Texte de la question

Une double dégradation de l'emploi et du pouvoir d'achat a été constatée au premier trimestre 2003. En ce qui concerne l'emploi, pour la première fois depuis 1996, l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels a reculé de 0,3 % pendant cette période, soit 49 300 postes de moins. Cette dégradation de l'emploi a été nette dans l'industrie (- 0,7 %) mais aussi dans le tertiaire (- 0,2 %). Quant au pouvoir d'achat des salariés, lui aussi, il a été réduit : le salaire mensuel de base a progressé moins vite que l'inflation, avec une hausse de 0,9 % sur le trimestre et de 2,5 % sur un an et une inflation de 1,1 % et de 2,4 % sur ces périodes. Après l'Allemagne, dont la situation économique subit de graves difficultés, les Pays-Bas, élève modèle de l'Union européenne, et l'annonce par l'Italie d'une baisse de son PIB, M. Jean-Claude Bois demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie si le spectre de la récession économique va également planer sur notre pays.

Texte de la réponse

Depuis l'automne 2002, l'activité dans la zone euro et en France a été très ralentie. Contrairement aux espoirs de rebond envisagés au printemps dernier, la zone euro a en effet vu stagner son activité au premier semestre. En France, l'appréciation de l'euro a continué à peser sur les exportations. De plus, face aux tensions internationales et financières, l'attentisme a prévalu : le taux d'épargne des ménages est demeuré élevé et l'investissement n'a pas repris, l'ajustement des bilans des entreprises s'étant poursuivi. Il a fallu attendre le cours de cet été pour qu'une première amélioration des indicateurs conjoncturels européens soit enregistrée, notamment en Allemagne et en France, parallèlement à une amélioration sensible de la conjoncture internationale. Dans ce contexte, l'activité européenne et française a accéléré au second semestre 2003. La croissance française est ainsi estimée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) à 0,4 % environ au troisième trimestre : avec un seul trimestre de croissance négative (le deuxième), la France a donc échappé à une récession « technique », contrairement à ses principaux voisins. Cette accélération de l'activité devrait se poursuivre en 2004. Le projet de loi de finances (PLF) pour 2004 table sur une croissance de 1,7 % en moyenne en 2004, en ligne avec les prévisions des organisations internationales et le « consensus » des prévisions des instituts de conjoncture indépendants. Le commerce extérieur, sous l'hypothèse conventionnelle faite dans le PLF d'une parité de 1 euro pour 1,10 dollar et d'une confirmation de la reprise de l'environnement international, ne pèserait plus que légèrement sur la croissance. L'investissement, en dépit du bas niveau des taux d'intérêt, rebondirait modestement (+ 1,9 %) en 2004, encore modéré par l'apurement des bilans. Le comportement des ménages reviendrait plus en ligne avec l'évolution de ses déterminants habituels (pouvoir d'achat du revenu, inflation et taux d'intérêt). Avec l'amélioration des revenus d'activité et les effets favorables des baisses d'impôts, la consommation des ménages croîtrait ainsi de 1,8 % en 2004. Ce scénario de reprise retenu pour le PLF se veut prudent. Il prend notamment en compte l'effet sur une partie des grandes entreprises de la poursuite de l'ajustement de leurs bilans et n'intègre pas de baisse marquée du taux d'épargne des ménages. La simple comparaison avec les reprises passées aurait ainsi plaidé pour un scénario de reprise plus franche. En revanche, des risques à la baisse existent également. Parmi ceux-ci, ceux que font peser les déséquilibres de l'économie américaine (épargne privée, publique, déficit commercial) demeurent d'actualité, et

pourraient notamment se résorber via une forte dépréciation du dollar.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bois](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19329

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juin 2003, page 4179

Réponse publiée le : 6 janvier 2004, page 92